

TARIFS APPLICABLES AU 2 JUILLET 2026		
INTITULÉS	TARIFS	TARIFS RÉDUITS(*)
BREVETS D'INVENTION, CERTIFICATS D'UTILITÉ ET CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION		
Dépôt d'une demande de brevet ou de certificat d'utilité <i>(incluant la première annuité de maintien en vigueur)</i>	26 €	13 €
Dépôt d'une demande de certificat complémentaire de protection <i>(n'incluant pas la première annuité de maintien en vigueur)</i>	520 €	
Dépôt d'une demande de prorogation d'un certificat complémentaire de protection relatif à un médicament ayant fait l'objet de recherches en vue d'un usage pédiatrique	470 €	
Rapport de recherche	520 €	260 €
Rapport de recherche concernant une demande sous priorité étrangère accompagnée d'un rapport de recherche reconnu équivalent au rapport de recherche national par décision du Directeur général de l'INPI	156 €	
Supplément pour paiement tardif de la redevance de dépôt ou de rapport de recherche, supplément pour requête tardive de rapport de recherche	50% de la redevance correspondante due (1)	
Nouvelles revendications entraînant rapport de recherche complémentaire	520 €	260 €
Revendication, soit au moment du dépôt, soit à la modification, à partir de la 11 ^{ème} revendication	42 €	21 €
Rectification d'erreurs matérielles par requête	52 €	
Requête en poursuite de procédure	104 €	52 €
Délivrance	90 €	45 €
Requête en limitation	260 €	130 €
Opposition	600 €	
Redevance annuelle de maintien en vigueur d'un brevet ou d'un certificat d'utilité		
Deuxième annuité	38 €	19 €
Troisième annuité	38 €	19 €
Quatrième annuité	38 €	19 €
Cinquième annuité	38 €	19 €
Sixième annuité	76 €	57 €
Septième annuité	96 €	72 €
Huitième annuité	136 €	
Neuvième annuité	180 €	
Dixième annuité	220 €	
Onzième annuité	260 €	
Douzième annuité	300 €	
Treizième annuité	350 €	
Quatorzième annuité	400 €	
Quinzième annuité	460 €	
Seizième annuité	520 €	
Dix-septième annuité	580 €	
Dix-huitième annuité	650 €	
Dix-neuvième annuité	730 €	
Vingtième annuité	800 €	
Redevance annuelle de maintien en vigueur d'un certificat complémentaire de protection et de sa prorogation	950 €	
Supplément pour paiement tardif de la redevance annuelle de protection de maintien en vigueur d'un brevet, d'un certificat d'utilité ou d'un certificat complémentaire	50% de la redevance correspondante due (1)	
Recours en restauration	156 €	

(*) Peuvent bénéficier du tarif réduit les personnes physiques, les organismes à but non lucratif dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche, les entreprises dont le nombre de salariés est inférieur à 250 et dont 25 % au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition.

(1) Montant dû arrondi à l'euro inférieur.

TARIFS APPLICABLES AU 2 JUILLET 2026	
INTITULÉS	TARIFS
BREVETS EUROPÉENS	
Publication de traduction ou de traduction révisée des revendications d'une demande de brevet ou des revendications d'un de brevet européen	36 €
Établissement et transmission de copies de la demande de brevet européen aux Etats destinataires	26 €
En plus par page et par exemplaire	0.75 €
DEMANDES INTERNATIONALES (PCT)	
Transmission d'une demande internationale	62 €
Préparation d'exemplaires complémentaires : par page et par exemplaire	0.75 €
Supplément pour paiement tardif	50 % des taxes impayées avec un min de 62 € et un max correspondant à 50 % de la taxe internationale de dépôt (2)
MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE	
Dépôt	
Dépôt pour une classe	190 €
Dépôt pour une classe (marque collective ou marque de garantie)	350 €
Par classe de produit ou de services (au-delà de la première)	40 €
Régularisation, rectification d'erreur matérielle	104 €
Opposition	400 €
Par droit supplémentaire invoqué (au-delà du premier)	150 €
Requête en nullité ou déchéance	600 €
Par droit supplémentaire invoqué en nullité (au-delà du premier)	150 €
Renouvellement	
Renouvellement pour une classe	290 €
Renouvellement pour une classe (marque collective ou marque de garantie)	450 €
Par classe de produit ou de services (au-delà de la première)	40 €
Supplément pour renouvellement tardif ou paiement tardif de la redevance de renouvellement	50% de la redevance correspondante due
Demande d'inscription au registre international des marques	62 €
Requête en relevé de déchéance (2)	156 €
Division	150 €
DESSINS ET MODÈLES	
Dépôt	
Dépôt du dossier de demande d'enregistrement	39 €
Supplément par reproduction déposée en noir et blanc	23 €
Supplément par reproduction déposée en couleur	47 €
Prorogation de protection	
Prorogation (par dépôt)	52 €
Supplément pour prorogation tardive ou paiement tardif de la redevance de prorogation	50% de la redevance correspondante due (1)
Régularisation, rectification d'erreur matérielle, requête en relevé de déchéance	78 €
REGISTRES NATIONAUX DES BREVETS, MARQUES, DESSINS ET MODÈLES, LOGICIELS, TOPOGRAPHIES DE PRODUITS SEMI-CONDUCTEURS	
Inscription d'un changement de nom, de forme juridique ou d'adresse	Gratuit
Demande d'inscription sur le registre national (par titre)	27 € avec un maximum de 270 € lorsqu'une demande d'inscription vise plusieurs titres
Supplément pour traitement accéléré d'une demande d'inscription (par titre)	52 €
Renonciation	27 €
INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES	
Demande d'enregistrement	350 €
Demande de modification du cahier des charges	350 €
Opposition (3)	400 €
Demande en annulation	600 €
DROITS VOISINS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	
Topographie de produits semi-conducteurs, dépôt et conservation	79 €
Enregistrement d'un palmarès, d'une récompense ou transcription d'une déclaration de cession ou de transmission	27 €

(1) Montant dû arrondi à l'euro inférieur.

(2) Redevance non exigible lorsque le recours en restauration ou la requête en relevé de déchéance est justifiée par une erreur autre que celle du demandeur ou celle de son mandataire.

(3) réduction de 50 % pour une entreprise individuelle ou une petite ou moyenne entreprise (c'est-à-dire dont le nombre de salariés est inférieur à 250 et dont 25 % au plus du capital est détenu par une autre entité ne remplissant pas la même condition)